

1984



**Centre Educatif et Culturel
de la Vallée de l'Yerres**

**3: A
Atelier d'Animation Artistique**

PROJET ARTISTIQUE DU C.E.C. DE YERRES:

ANNEES 1985 - 1986 - 1987

DIRECTION : ALYETTE CHATEAUMINOIS...
TEL. 948.38.06

- I - HISTORIQUE
(Déclaration d'intention CEC de YERRES)
- II - LE VAL D'YERRES
- III - PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE
 - A - PROGRAMMATION
 - 1 - THEATRE
 - 2 - MUSIQUE - DANSE
 - 3 - AUTRES SPECTACLES
 - B - ANIMATION , FORMATION
 - C - PRODUCTION
 - 1 - L'AUDIOVISUEL
 - 2 - AVANT PROJET D'UNE PERSPECTIVE DE TRAVAIL
ARTISTIQUE EN DIRECTION DE L'ENFANCE
- IV.- LES MOYENS
 - A - LOCAUX
 - B - FINANCEMENT

I - HISTORIQUE

Avant de définir, ce que sera la mission du CAC de YERRES, dans les trois années à venir, il convient de faire dans les grandes lignes l'historique du CAC et du CEC de YERRES, et de le situer, dans la réalité du Val d'YERRES.

Le Centre d'Action Culturelle de YERRES dit Atelier d'Animation Artistique est un des éléments du Centre Educatif et Culturel de YERRES, établissement intégré créé le 13 mai 1968, du même type que celui de ISTRES et de GRENOBLE.

Le Centre Educatif et Culturel comprend huit établissements :

- Un Collège d'Enseignement Secondaire,
- Une Bibliothèque,
- Une Ecole Nationale de Musique et de Danse,
- Un Centre Sportif,
- Une Maison pour Tous,
- Un Centre Social,
- Un Centre de Promotion Sociale,
- Un Centre d'Action Culturelle.

L'idée de base des Centres intégrés a été l'ouverture de l'Ecole sur la vie culturelle et sociale, d'où la mise en commun des moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif. A l'origine le projet tournait essentiellement sur un projet éducatif porté par l'Education Nationale et une volonté locale. Une Commission Interministérielle était créée regroupant l'Education Nationale, le Ministère de la Culture, et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le projet était dans la droite ligne des idées d'après 1968. Il va s'en dire qu'en quinze ans, le projet s'est modifié, que la structure a évolué, ainsi que les établissements à l'intérieur du Centre Educatif et Culturel.

Il serait intéressant de mesurer, de faire le bilan de l'action du Centre Educatif et Culturel pendant ces quinze années.

.../...

DECLARATION D'INTENTION RELATIVE AUX BUTS POURSUIVIS
PAR LA CREATION D'UN CENTRE EDUCATIF ET CULTUREL A
YERRES (ESSONNE)

13 MAI 1968

La mission éducative et culturelle de l'Etat et des Collectivités locales a longtemps consisté presque exclusivement à fournir des maîtres et des locaux pour l'enseignement à entretenir des Musées, des Bibliothèques et des Théâtres.

Depuis quelques années, un double courant s'est développé avec de plus en plus de force.

D'une part, dans un monde où les métiers se transforment rapidement les adolescents et les adultes sont tenus de refaire des études ou de remettre à jour leurs connaissances, en même temps qu'avec l'urbanisation accélérée s'élargit brutalement le besoin de loisirs, de sports et de culture. En outre, dans les agglomérations en voie de croissance, les structures sociales traditionnelles ne jouent plus leur ancien rôle. Un nouvel effort de vie communautaire est à promouvoir pour les adultes comme pour les jeunes.

D'autre part, l'Ecole a pris conscience qu'elle n'était pas le seul lien d'éducation et d'instruction. L'afflux grandissant et sans cesse renouvelé de l'information a amenuisé le rôle de la formation scolaire. Ce qui se passe entre les murs de la classe ne peut plus ignorer l'évènement, qui ne peut se traduire dans l'expression d'un seul maître. L'enseignant veut travailler dans le siècle, ainsi la vie doit entrer dans l'Ecole et l'Ecole s'ouvre à la vie.

L'Etat et les Collectivités locales consacrent maintenant des sommes considérables pour réaliser à la fois des locaux scolaires et des ensembles sportifs, culturels ou sociaux..

Les équipements sportifs ou sociaux sont utilisés trop peu d'heures par jour et trop peu de jours dans l'année ; tous ces locaux peuvent être rendus complémentaires.

Les Ecoles ne disposent ni de grandes salles de réunion ni de galeries d'expositions, ni d'installation de lecture suffisantes.

Les Maisons de Jeunes manquent souvent de restaurants et de locaux.

Les cours d'Ecoles sont désertées le jeudi et le dimanche alors que les jeunes sont dans la rue.

Le plein emploi des investissements, nécessaire pour des raisons économiques, est donc également justifié par la nouvelle conception de l'Ecole, la nécessité de l'Education permanente, le nouveau rôle des loisirs, du sport et de la culture.

.../....

A cette fin une expérience est tentée à Yerres (Essone) par entente entre le Ministère des Affaires Culturelles, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, auxquels se joindront éventuellement d'autres départements ministériels.

1 Conditions de l'Expérience :

a) Conditions matérielles :

Sur un même terrain et un même ensemble architectural, seront mis en place. :

- Un Collège d'Enseignement Secondaire
- Une Maison des Jeunes
- Un Centre Sportif important,
- Une. Bibliothèque Municipale
- Un centre de Formation Professionnelle,
- Un Centre Culturel comprenant un théâtre, une galerie d'exposition, des locaux pour la formation artistique
- Un Centre Social

Un foyer de jeunes travailleurs pourra être adjoint dans l'avenir.

Il sera prévu un budget particulier permettant le fonctionnement de l'appareil de coordination et des activités communes.

b) Statut :

A titre provisoire, et afin de permettre à l'expérience de commencer sans tarder, l'intégration se fera dans le cadre d'une Association selon la loi 1901.

Un Directeur Général assisté d'un intendant aura responsabilité d'ensemble de la poursuite de l'expérience et la coordination des activités.

Un Comité de direction regroupant autour du Directeur Général, les Directeurs de chaque établissement animera l'ensemble en s'efforçant de multiplier les courants d'échange et d'éviter les coupures et les repliements, tout en permettant à chaque établissement de réaliser pleinement sa vocation propre.

Il sera fait autant que possible appel a du personnel volontaire.

11- Poursuite de l'expérience:

Les conditions pratiques de l'expérience, son coût et ses résultats, la possibilité et les modalités d'une généralisation éventuelle, seront étudiés par un groupe de travail interministériel com-
.../...

.../...

posé d'une personnalité désignée par chaque Ministre et d'un représentant de la Municipalité.

Ce groupe fera appel, selon la nature des problèmes traités, aux fonctionnaires compétents des administrations centrales, départementales et locales.

Jusqu'à la rentrée de 1968 une mission générale de préparation sera confiée par les Ministres à un Chargé de Mission désigné d'un commun accord

Cette déclaration commune d'intention est revêtue dans l'original des signatures :

- du Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles,
- du Ministre de l'Education Nationale,
- du Ministre de la Jeunesse et des Sports,
- du Maire de Yerres.

En 1968 au départ, une Association loi 1901 gérait le fonctionnement des équipements honnis le C.E.S.

En 1972 un Syndicat Intercommunal regroupant Yerres et Crosne est créé et gère les charges générales du Centre Educatif et Culturel.

- De nombreuses crises ont affecté le C.E.C. : crise financière, inondation.

En 1981, le Syndicat Intercommunal s'élargissait, la ville de Montgeron y entrait et participait au financement d'une partie des activités du C.E.C.

Une Convention de financement entre les trois Ministères, le Conseil Général, et les Collectivités locales était signée et donnait une structure stable au Centre Educatif et Culturel.

1981 création de deux Associations de gestion :

- une l'A.D.A.E.S.C. qui gérait :
 - . La Maison pour Tous,
 - . le Centre Sportif,
 - . le Conservatoire,
 - . et l'animation de la Bibliothèque.

Le C.E.S. est présent statutairement de l'Association A.D.A.E.S.C.

L'ensemble de la gestion de la Direction Générale (frais généraux) passait au Syndicat Intercommunal.

- Une autre Association l'A.D.A.C. gère le Centre D'Action Culturelle (Atelier d'Animation Artistique).

Cette scission en deux Associations est extrêmement importante dans l'histoire du C.E.C. car significative d'un changement.

Le C.A.C. plus particulièrement ne voulait plus d'une dilution des missions, des moyens (subventions) dans une structure trop lourde, trop diffuse, qui nuisait à une action offensive pour chacun des établissements et à l'affirmation d'une politique propre à chaque établissement, sans pour autant renier celle des autres.

Il est important de souligner, que l'ensemble des établissements a toujours eu un dynamisme important, malgré les difficultés mais qu'à l'heure actuelle, il faut que chacun, envisage, maîtrise, son orientation dans le contexte général du C.E.C. et celui de la décentralisation.

Quel a été le travail d'action culturelle réalisé, dans quel contexte, et dans quel sens doit-il s'orienter pour les années qui viennent ? Cela demande à une équipe, à l'ensemble des équipes de chaque établissement de savoir ce qu'elle entend par action culturelle, et de le mettre en oeuvre dans un contexte actuel de transition (celui de la décentralisation) et dans une période où tous les partenaires n'ont pas forcément communauté de vue.

II - LE VAL D'YERRES

Le Centre Educatif et Culturel est implanté dans le Val d'YERRES, qui correspond à peu près à une population de plus de 100 000 habitants, donc à une ville moyenne.

Banlieue résidentielle composée d'habitat individuel et collectif mais ne comprenant pas pour une grande part de grand collectif d'habitation, les villes de YERRES, CROSNE, MONTGERON, BRUNOY, BOUSSY St ANTOINE pour ne citer que celles-ci, ont vraiment une structure de village, certaines communes plus éloignées ont même encore une structure rurale, LA VARENNE JARCY, QUINCY-SOUS-SENART...

Un autre élément est significatif, le Val d'YERRES ne possède aucune importante implantation industrielle, ce qui fait d'une part que l'ensemble de la population ne travaille pas sur place, d'où la forte migration le matin et le soir, et d'autre part que les Communes ont des ressources financières limitées. La moyenne des partentes représente :

- . Moyenne nationale 44 % des budgets communaux
- . A YERRES elle est 13 % du budget communal.

L'ensemble de la population est une population de techniciens, employés, et cadres moyens. Il est reconnu que dans le Département de l'Essonne il y a une grande mobilité de la population. Une caractéristique essentielle est celle d'une population scolaire très nombreuse, BRUNOY et MONTGERON ont deux grands lycées et de nombreux collèges dans les différentes communes, dont deux à YERRES. Par contre il n'y a pas de Faculté dans la Région.

Il faut prendre aussi en compte, le fait que la banlieue parisienne ne constitue pas une région typée, avec ses traditions, ses coutumes, comme peut l'être, telle ou telle région de France. Les mutations urbanistiques de la banlieue lui donne une impression d'être sans histoire. Notre travail contribue à constituer avec la population sa propre histoire. Il est évident que la présence du Centre Educatif et Culturel à YERRES depuis 15 ans a marqué, marque et fait partie de la vie du VAL D'YERRES. Le VAL D'YERRES constitue bien une entité géographique régionale où un travail d'action culturelle peut continuer à s'inscrire, les autres établissements d'action culturelle proches, CORBEIL, EVRY ou CRETEIL interviennent sur des aires géographiques tout à fait différentes.

Le CAC a une action régionale, et seules trois communes sont présentes dans le Syndicat Intercommunal à savoir YERRES, CROSNE et MONTGERON. Or le public vient de bien d'autres communes, BRUNOY, VILLECRESNES, EPINAY, BOUSSY St ANTOINE, VILLENEUVE St GEORGES, VIGNEUX, DRAVEIL, COMBS LA VILLE, et aucune de ces communes ne participe financièrement ce qui n'est pas sans poser de problèmes.

.../...

III - PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE

Depuis 1981, Le Centre Educatif et Culturel a pris une solidité, quant à sa structure administrative, sa gestion et l'ensemble des établissements connaissent une forte dynamique.

Dans l'évolution à prévoir il faut que chaque établissement puisse envisager sa propre évolution, sans la diluer dans "un pot commun" qui affaiblirait l'ensemble, et il faut que chacun ait bien conscience de son particularisme - par exemple pour le CAC il est évident que sa vocation est régionale. ce qui n'est pas le cas pour les autres établissements jusqu'alors, ceci n'exclut pas la prise en compte de l'institution C.E.C. mais suppose de ne pas s'y laisser enfermer.

Le C.A.C. a une mission locale, régionale et nationale, et ceci au travers de trois axes ; l'animation, la diffusion et la production artistique qui reçoit une impulsion nouvelle.

A - PROGRAMMATION

Le C.A.C. est un service public dont l'objectif de diffusion est "de rendre compte de la création contemporaine, de sa diversité, de donner au public des éléments de confrontation et de découverte indispensables à une véritable formation culturelle". Cette mission reste un objectif primordial tenu depuis de longues années dans la Maison et qui doit se poursuivre, en tenant compte des différents publics, et des données évoquées plus haut.

Les chiffres de fréquentation des trois dernières années font apparaître une très grande fidélité du public, et une attente de sa part, en particulier un réel public pour le théâtre.

Assurer une diffusion de qualité aussi bien dans les domaines du théâtre et du cinéma, de la danse et de la musique, des variétés et des arts plastiques est une des actions importantes de la Maison. Le travail doit s'effectuer en prenant en compte aussi les collaborations et les interactions possibles avec les autres établissements du C.E.C, l'organisation structurelle du C.E.C, le permet. Il n'y a pas à minimiser le travail de diffusion, il correspond à un besoin important pour une population géographiquement éloignée de Paris,

I - THEATRE

Un important public fréquente le C.E.C. avec une grande assiduité.

L'objectif est de travailler avec des équipes, régulièrement, afin d'approfondir une relation. C'est le cas avec l'Attroupe-ment de LYON, qui est venu plusieurs fois, avec le "Choral des pêcheurs d'éponges" de RITSOS, avec "La Tempête" de SHAKESPEARE ; avec le Campagnol ; Laurence FEVRIER ; le T.N.P. (Gérard GUILLAUMAT). Ces équipes ont des orientations artistiques précises et travailler régulièrement avec elles, permet au public d'entrer dans leur démarche et de l'apprécier.

La polyvalence dans les locaux à YERRES ne permet pas un accueil, sur une période longue, mais 1984/1985 voit pour la première fois des séries de représentations, ce qui donne la possibilité d'un travail plus large, de mieux conserver et atteindre notre public.

D'autre part le C.A.C. continuera à s'engager dans des co-productions,

- Année 1984 :

La coproduction du spectacle :
" A PIEDS JOINTS DANS LES BOUQUINS"
par la Compagnie du CHATEAU DE FABLE.

du "SONOMATOGRAPHE" coproduit avec le Groupe IMBROGLIO, le Centre Culturel de Villepreux, le Centre Culturel de Chevilly la Rue.

- Année 1985 :

"LE RENARD A LA FONTAINE" avec le THEATRE DE CUISINE,
"LE ROI LEAR" avec l'ATTROUPEMENT de LYON.

Il est nécessaire de donner à des Compagnies que nous connaissons et avec qui nous avons une sensibilité artistique commune, la possibilité de créer leurs spectacles.

" La création théâtrale est une action vivante, créatrice d'images de textes neufs, de besoins nouveaux, une mémoire pour l'avenir. Elle doit être, en avant sur son temps", elle doit se chercher et revendiquer ce droit.

Le droit artistique doit se préoccuper de renouveler nos langages de rechercher une autre (nouvelle ?) façon de "dire les choses" du monde qui bouge. L'écart, la marge, ainsi créée entre la création théâtrale vivante, le savoir et la sensibilité de chacun est un champ ouvert, ha-

*Le travail artis-
de rechercher
qui bouge. L'écart*

*vivante, le sav-
.../... '*

bitable par tous, où se jouent le plaisir et l'étonnement du spectateur.

Cet écart, entre cette "façon de dire" et cette nécessaire (pour le spectateur) "autre façon de voir" demande un ajustement incessant du regard et de l'écoute qui nous procure bien des surprises. Cette marge, loin d'être une frontière entre l'artiste et la population, doit être l'espace du plaisir.

Sans public le théâtre n'est rien, mais sans la hardiesse des expériences nouvelles, il ne peut prétendre survivre. Non pas un théâtre qui prend le spectateur comme un cobaye de ses expériences, mais un théâtre qui propose à une population une série d'aventures sensibles, intellectuelles qui concernent la vie de la cité. Il ne s'agit pas ici d'expériences "de laboratoire", mais d'expériences vitales au milieu d'une population active où elles trouvent leur justification".

(Jean Louis Hourdin)

2 - MUSIQUE - DANSE

L'Ecole de Musique, depuis sa création en 1971, devenue Ecole Nationale de Musique et de Danse en 1983, a manifesté une volonté de ne pas se limiter dans le champ de l'enseignement musical purement technique mais de mettre ce dernier en relation avec une vie culturelle vivante. De la même façon l'Ecole a élargi son action en promouvant une formation musicale des enseignants de l'Ecole primaire et maternelle, doublée de séances régulières d'éveil musical à l'école.

Dans ce contexte, l'action de programmation musicale apparaît comme un volet indispensable, prolongement direct de l'action d'apprentissage tant de la pratique que de l'écoute musicale, tout en préservant et en promouvant l'écoute de la musique vivante.

Elle répond aux objectifs, à la fois d'un Centre Culturel et d'une Ecole de Musique. Les différents publics auxquels elle s'adresse, apparaissent clairement.

1) - le grand public, plus ou moins anonyme, cherche une activité avant tout de plaisir, de détente, apportant un enrichissement culturel de bonne qualité. Pour lui, on propose une programmation d'accès suffisamment aisé et spectaculaire.

2) - en relation avec les événements locaux, fête de la ville par exemple, il faut surtout rechercher des groupes qui correspondent bien au lieu et au contexte particulier (plein air, plus ou moins de bruit ambiant...).

Cette musique a souvent un caractère populaire.

3) - Pour un public plus averti :

- . les mélomanes,
- . les enseignants de l'Ecole Primaire et Maternelle faisant une recherche sur l'éveil musical,
- . les élèves de l'Ecole de Musique et leurs professeurs,

.../...¹

il faut définir une programmation répondant à des préoccupations pédagogiques. Chaque années, il y a un axe de travail ou des thèmes privilégiés.

L'action générale de la programmation musicale vise à créer un public actif qui trouve dans ces manifestations, à la fois un grand plaisir, mais aussi une réponse aux questions posées par leur propre pratique et leur propre recherche. C'est en premier lieu une invitation à élargir le champ de leur curiosité en écoutant des musiques venues de tous les horizons et de toutes les époques et à dépasser les catégories souvent artificielles qui séparent les musiques et les publics, entre le jazz, la musique contemporaine, la musique classique, les musiques extra-européennes, les musiques écrites ou non écrites, les musiques dites de variétés...etc...

Un critère demeure absolu, dans le choix des formations, c'est celui de la qualité de leur travail et de leur professionnalisme. Dans le cours d'une saison, un équilibre est recherché pour la satisfaction des différents publics, tout en sachant qu'une manifestation accueillie par un public nombreux et enthousiaste est une fête à laquelle participe tant les acteurs que les spectateurs.

3 - AUTRES SPECTACLES

Faire une programmation grand public avec les VARIETES est un des éléments de la diffusion qui doit permettre aussi la promotion de variétés moins connues. Dans ce sens "les 10 jours pour la Chanson" avec GUIDONI, Angélique IONATOS... nous encourage à poursuivre.

Dans cette diffusion des événements ont lieu pendant un temps plus long :

. mois de la MARIONNETTE.....	1 154	spectateurs
. mois du THEATRE HORS LES MURS.....	3 363	"
. maxi semaine des MINI-THEATRES.....	2 000	"
. une série de représentations de "LA TEMPETE" de Shakespeare par l'Attroupement de LYON.....	1 800	"

- de même une programmation de "10 jours pour la DANSE" est prévue en 1985 -

CINEMA : Rétrospective : DREYER, PASOLINI, WELLES, MURNAU, aux Cinémas "LE PALACE" et le "CYRANO" (BRUNOY et MONTGERON).

La programmation n'est pas un fourre-tout. Les choix doivent être clairs et cohérents sur le plan artistique afin d'être compris du public dont il faut tenir compte.

A YERRES, il y a un public familial, jeunes, scolaires. Tous ces éléments sont importants pour mettre en relation le public avec la création, la culture de son époque.

.../...

B. ANIMATION - FORMATION

1 - ANIMATION AUTOUR DES SPECTACLES

Autour des spectacles, ont lieu des animations : animations scolaires, rencontres à domicile, rencontres tout public, Cette préparation des spectacles est facilitée par la présence des autres établissements : Bibliothèque, Conservatoire, par exemple : pour la venue du Théâtre de l'UTOPIE avec "KLEBER ET MARIE-LOUISE" la Bibliothèque et le Collège ont fait tout un travail autour de la carte postale, exposition, rencontres, animations dans les établissements scolaires. Tout ce travail a un impact important sur le VAL D'YERRES, pour la constitution de notre public.

2 - SPECTACLES EN DECENTRALISATION

Les autres communes faisant partie du Syndicat Intercommunal à savoir CROSNE et MONTGERON sont demandeurs de programmation sur leur territoire propre. Ceci est extrêmement difficile, car elles ne possèdent pas de locaux appropriés. Aussi nous organisons par exemple à CROSNE de petites programmations légères : concerts, expositions à caractère pédagogique dans la bibliothèque. Mais il serait souhaitable d'en faire plus.

Le THEATRE SUR LE FIL, est implanté à CROSNE où la commune met à disposition des locaux. Nous programmons régulièrement avec eux dans leurs locaux.

Le C.A.C. participe aussi au Carnaval de CROSNE.

Sur MONTGERON, une programmation scolaire a lieu régulièrement, des manifestations telle que la semaine des MINI-THEATRES etc .

- Pour effectuer vraiment un réel travail il faudrait des locaux appropriés -

3- ANIMATIONS SCOLAIRES

Dans le secteur primaire elles existent en Théâtre, en Musique, en Audiovisuel. La Musique est gérée par l'Ecole Nationale de Musique et de Danse.

Elles sont faites en étroite collaboration avec la Caisse des Ecoles de YERRES et les Mairies de CROSNE et MONTGERON qui financent et en concertation avec l'Inspection Académique.

Les animateurs, sont les animateurs du C.A.C. ou de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse formés pour cela et ayant eux-mêmes des activités de création.

Il s'agit d'un travail hebdomadaire sur l'année scolaire toute entière.

Les objectifs sont d'initier les enfants aux matières artistiques, de permettre à l'enseignant d'intégrer des méthodes de travail différentes de celles pratiquées pour les matières scolaires dans le déroulement général de ses activités.

Dans le Secondaire avec le Collège intégré au C.E.C. une structure privilégiée existe puisque le Collège a disposé, et dispose encore d'un contingent d'heures de décharges pour le CEC.

Un travail sur l'image a eu lieu et continue d'exister avec le Collège du CEC.

Au Collège du CEC une classe optionnelle théâtre a démarré à la rentrée 84.

En étroite relation avec ce secteur, une programmation enfance est faite dont le but est de donner la possibilité aux enfants de connaître des troupes professionnelles de qualité pendant le temps scolaire, leur permettant, découverte, émancipation, autonomie et sens critique face à la création théâtrale, musicale, etc...

4 - FORMATION

Dans ce secteur de l'animation, un domaine important celui de la formation.

Un des axes à continuer à développer est celui d'un travail de formation par des week-ends, stages, ou rencontres dans, différentes disciplines. Cela se fait en Musique et en Danse, en Audiovisuel, cela se met bien en place pour le théâtre. Il faut l'enviesager dans le secteur des arts plastiques, qui est un des domaines fort restreint, car pour le moment nous n'avons pas de salle d'exposition, d'où l'idée de se constituer un petit public par le biais de ces rencontres. Ces stages permettent aux participants, au public de s'affronter, d'appréhender le domaine de l'expression de la création.

C - PRODUCTION

Deux domaines de production existent déjà pour le Centre d'Action Culturelle. Celui de l'Audiovisuel, puisque depuis plusieurs années deux animateurs audiovisuels travaillent et avec des moyens renforcés depuis 1982. Des productions sont déjà réalisées : le film "FAUX FUYANT" en 35 mm. Sélectionné pour la semaine de la critique au Festival de Cannes, les productions vidéo : "PIPES" "BARRES-BARRES" et à partir de 1985, la production théâtrale en direction de la Jeunesse avec la Compagnie du "CHATEAU DE FABLE".

1 - PROJET D'ACTIVITES DU SECTEUR CINEMA ET AUDIOVISUEL

Ce secteur a toujours été, depuis la construction du Centre intégré, l'une des composantes spécifiques du Centre D'action Culturelle.

Ce département emploie aujourd'hui deux personnes à temps plein, une animatrice à temps partiel pour les animations scolaires, ainsi qu'un régisseur occupé à la moitié de son temps, l'autre moitié lui restant pour assurer la régie des spectacles programmés.

Par suite d'une mauvaise attribution de terminologie, le mot médiathèque a eu une fâcheuse tendance, l'année précédente à recouvrir d'une façon intempestive toutes activités et toutes productions émanantes du secteur cinéma et audiovisuel.

Or il s'agit plutôt d'une des options (l'option médiathèque étant conservation de l'image et du son) ; les autres options étant :

- . la création audiovisuelle,
- . la diffusion cinématographique de caractère exceptionnel,
- . le travail d'animation et de création avec l'Ecole Nationale de Musique,
- . le développement d'une expérience pédagogique dans le domaine scolaire,
- . la formation aux pratiques audiovisuelles,

a)- LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

La partielle indigence de matériel de production, appartenant au C.A.C. d'YERRES est peut être une chance d'orienter nos activités sur de véritables créations qui pourront se confronter avec le réel, avec des publics authentiques.

Nous pensons qu'il est nécessaire que le montage financier des productions et compte tenu du manque de statut dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle des M.C. et des C.A.C. à quelques exceptions près : s'entreprenne avec des partenaires privés ou institutionnels (Société de production cinématographique, Centre National du Cinéma, Institut National de l'Audiovisuel, chaîne T.V., nouveaux diffuseurs, Musée d'Art Moderne...), Le principe de la coproduction est bien souvent une garantie pour la distribution du produit.

Il serait plus opportun pour les trois ans à venir d'investir plus dans les idées, les projets et les moyens de réalisation de ces projets, que de s'équiper lourdement en matériel.

L'acquisition de matériel vidéo, assujettit les utilisateurs à un renouvellement technologique annuel et à une maintenance effectuée par une main d'oeuvre hautement qualifiée (Ingénieur vidéo)...

Le projet de travail de la structure de production audiovisuelle et cinématographique du C.A.C, sera d'essayer de fournir des programmes aux nouvelles possibilités de diffusion qui devraient se développer à l'horizon 85/86 (Câble, Canal Plus, quatrième chaîne).

.../...

On peut déterminer de façon non exclusive les orientations de ces productions :

- . Emissions pour la Jeunesse,
- . sujet sur la Danse et le Théâtre,
- . sujet expérimental (mode, peinture, art vidéo).
- . oeuvres de fiction.

INFORMATIONS :

Selon le principe de fournir des programmes, notre travail en 1984 a été d'essayer d'avancer dans cette direction.

Nous pouvons établir un premier bilan de nos démarches sur quelques productions ou coproductions :

- . "BARRES-BARRES" (vidéo)

Production : CAC de VERRES.....78 %
 IMAG secteur privé.....22 %

tourné en 1 pouce, normes professionnelles.
Chorégraphie originale de : Caroline DUNAN
Musique originale de : Pierre Louis GARCIA

- Sujet sur la danse avec un dispositif spatial, créé pour le projet vidéo.

. Achat d'un extrait à FREQUENCE VIDEO, émission de T.F.1. (diffusée au mois de novembre 1984).

. Achat par le Ministère des Affaires Extérieures (programme vidéo d'une heure pour les Centres Culturels Français à l'Etranger).

. Achat par Mission Cable (Délégation de l'Audiovisuel) pour la Régie Culture (en cours).

- . Pourparlers: avec la Maison de la Danse,
 " le Centre POMPIDOU,
 " Canal Plus,
 " Antenne 2 (Marc de FLEURET).

- . "P I P E S" (vidéo)

Production : CAC de YERRES
 avec le Studio Electroacoustique de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de VERRES

Réalisation : Jean-Pierre SUTRA

- sujet expérimental sur le personnage de littérature Harry DIXON, créé par Jean RAY, dont certaines images ont été fabriquées avec un APPLE 2.

- . Sélection au Festival de TURIN (septembre 1984).
- . Festival de BOURGES (novembre 1984).
- Pourparlers : avec la Régie Culture de la Mission Cable et Grand Canal.

. "CASTING A HERISSON" (super 16/35mm)
réalisation : Jean-Pierre LIMOSIN
production : Centre Méditerranéen de Création Cinématographique (René ALLIO).
coproduction : Intermédia (Ministère des Affaires Extérieures).
Service Cinéma du Ministère de l'Agriculture.
CAC de VERRES.

- en cours de réalisation. Ce projet a obtenu le Fond de Création Audiovisuelle du Ministère de la Culture.

PROJET DE CREATIONS POUR 85/86

- . Séries vidéo sur la danse... dont BARRES-BARRES était un pilote.

Le projet de production sera déposé par les producteurs, c'est-à-dire le CAC de VERRES et IMAG, au Fonds de Soutien aux Nouvelles Industries de Programme. (Chorégraphe contactée : Caroline CARLSON).

- coût de production : du pilote 70 000 F
de la série 400 000 F

- . Emission vidéo sur le savoir en peinture :... "QUE SAIS-JE"
Réalisation : Elsa CAYO.

Tournage en janvier 85 au Musée du LOUVRE, produit avec la participation d'INTERMEDIA et de la Délégation aux Arts plastiques du Ministère de la Culture.

- coût de production pour le CAC 40 000 F

- . Emission vidéo sur la "NAISSANCE" réalisée par François MALLIET.

- coût de production pour le CAC 70 000 F

Production envisagée avec le Centre Simone de BEAUVOIR et FR 3.

- . Série vidéo sur la PHILOSOPHIE, pour 86/87

... en coproduction avec Télé-Libération... réalisée par MAGGIORI (Journaliste à Libé), Nicolas PHILIBERT (co-auteur avec G. MORDILLAT du film "La voix de son maître" et Jean-Pierre LIMOSIN.

projet à l'étude. Coût de production...» 100 000 F

b) DIFFUSION CINEMA DANS LA VALLEE DE L'YERRES

Le Centre Educatif et Culturel n'est pas équipé techniquement et ne souhaite pas assurer une diffusion, de manière régulière de film dans la cadre d'une programmation de type "ART ET ESSAI".

En effet, deux salles situées dans des villes avoisinantes de YERRES, (BRUNOY et MONTGERON) existent avec une programmation de qualité, le STUDIO 209 à l'intérieur du C.E.C. n'étant équipé sommairement que d'un projecteur 16 mm.

Un travail a été entrepris par le CAC, depuis de nombreuses années, en collaboration avec ces deux salles pour une diffusion de films à caractère événementiel.

L'idée de départ est simple, il s'agissait de réunir l'intégralité des travaux d'un auteur, de retrouver également des documentaires a des émissions de télévision consacrées à ce cinéaste et de diffuser cette rétrospective sur une période de quinze jours, à la fois localement dans la Vallée de l'Yerres, mais aussi dans deux endroits périphériques de la Capitale diagonalement opposés dans leur situation géographique, dans un lieu en Province et à Paris.

La diffusion d'inédits, d'émissions de l'O.R.T.F. archivées par l'INA qui n'avaient jamais été vus depuis 10 ou 20 ans agrémentant en curiosité l'intérêt d'une telle manifestation.

Des salles de cinéma aux statuts très divers ont participé en 1981 à la Rétrospective de P.P. PASOLINI, en 1982 à l'hommage consacré à Orson WELLES, en sa présence à PARIS, en 1983 à la Rétrospective intégrale de C.T. DREYER... comme :

. Lé PALACE	BRUNOY	(91)
. Le CYRANO	MONTGERON	(91)
. Le FRANÇAIS	ENGHEIN	(95)
. L'ACTION REPUBLIQUE	PARIS	(75)
. Le FORUM CINEMA	PARIS	(75)
. La LANTERNE	COURBEVOIE	(92)
. Le REX	CHATENAY MALABRY	(92)
. Le STUDIO DES URSULINES	PARIS	(75)
. Le STUDIO DE L'ETOILE	PARIS	(75)
. L'UNITE CINEMATHEQUE DE LA MAISON DE LA CULTURE DU	HAVRE	(76)

Chaque spectateur de ces lieux recevait une plaquette, présentant de façon générale, un parcours de l'oeuvre de l'auteur ainsi que des renseignements, des indications, des extraits de presse ou d'entretien avec le cinéaste pour chaque film.

.../...

Conjointement à cette entreprise, un travail d'édition était réalisé :

- Pour P.P. PASOLINI : un numéro spécial des "CAHIERS DU CINEMA",
 - Pour O. WELLES : un numéro spécial des "CAHIERS DU CINEMA",
 - Pour C.T.DREYER : les écrits de DREYER dans la collection ESSAIS (Edition de L'ETOILE).
- ; publication de scénari inédits par la Cinémathèque Française.

Un conférencier circulait dans chaque lieu pour une confrontation avec le public. Ce fut Sergio CITTI, scénariste-cinéaste et inspirateur de PASOLINI, un critique de la revue "Le cinématographe" pour O. WELLES ainsi que Orson WELLES, HIMSELF à Paris et Maurier DROUZY pour parler de sa biographie monumentale de Carl Th. DREYER.

Ces manifestations se sont toujours déroulées sous le patronage du Centre National du Cinéma,

1985 sera l'année de la Rétrospective de F.W. MURNAU, qui sera réalisée en collaboration avec le Goethe Institut, les Services des Ambassades des deux Allemagnes, la Fondation MURNAU en Allemagne de l'Ouest, la Cinémathèque Française.

Cette fois-ci un degré de plus pourra être franchi, compte tenu qu'une dizaine de films de MURNAU ont disparu et que plusieurs autres n'ont jamais été montrés en France.

D'autres villes de Province (NANTES, LYON) pourront s'associer à l'ensemble de la Rétrospective (cf dossier MURNAU).

Dans le domaine de l'Edition proprement dit, des pourparlers sont engagés pour la réédition du livre introuvable de Lotte EISNER sur MURNAU, qui avait obtenu le prix Armand TAILLIER et qui est épuisé depuis 1963.

Une sortie commerciale de film est envisagée par un distributeur, sur le modèle de la reprise de "GERTRUD" de DREYER.

Localement à YERRES, un travail de traduction des Intertitres en allemand a été effectué avec des élèves de 3ème du collège BUDE. Ce travail de traduction, qui n'existait pas sur les films de MURNAU, accompagne dorénavant les films prêtés par la Cinémathèque du Goethe Institut.

c) L'ANIMATION ET LA CREATION DE VIDEO CLIPS EXPERIMENTAUX EN COLLABORATION AVEC L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

A l'intérieur de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse, un studio électroacoustique commence à fonctionner, à l'état d'atelier

.../...'

pour l'instant.

Des projets de collaboration avec les participants, les élèves de cet atelier, seront mis en place sur la base d'expérimentation, de réalisation de vidéo-clips à partir de sons traités mis en musique, synthétisés dans cet atelier qui seront mis en image à la façon des anciens scopitones illustratifs et des nouveaux clips.

La bande image sera elle aussi traitée, synthétisée en 3/4 de pouce B.V.U., en utilisant toutes les ressources du traitement de l'image électronique.

IV DEVELOPPEMENT DE L'EXPERIENCE PEDAGOGIQUE DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

Il est important d'imprimer un deuxième mouvement à cette expérience exemplaire (cf plaquette de documentation) ; il faut la redynamiser en l'associant étroitement aux rétrospectives de cinéma et à l'investigation pédagogique que permet le champ nouveau des sons, de la musique électroacoustique.

d) MEDIATHEQUE

Il s'agit d'un travail à un autre niveau qui doit aussi aller de pair avec toutes les autres options développées ci-dessus, travail plus fédérateur, plus inséré visiblement dans la vie locale, puisqu'il est envisagé de réaliser ou participer à l'élaboration sur des optiques pédagogiques des bandes sons ou vidéo en collaboration avec les autres structures du C.E.C.

Il s'agit aussi de constituer un micro-réseau de diffusion pour ces produits à l'intérieur du C.E.C, de constituer une vidéothèque en collaboration avec la Bibliothèque Publique.

Une Radio locale dérogée depuis 1983 (Radio Evasion Vallée de l'Yerres), s'associe également à l'élaboration de projet particulier.

Le CAC assure des émissions hebdomadaires à la radio, en particulier une émission sur l'actualité, la connaissance du cinéma etc.

Un projet d'émission sonore sur support K7 est en cours de réalisation. Ce sont des textes de RITSOS et de CENDRARS, mis en espace sonore par des comédiens de "l'Attroupement" de LYON.

coût de production d'une émission. 10 000 F

e) FORMATION AUX PRATIQUES AUDIOVISUELLES

L'équipe audiovisuelle du CAC envisage d'organiser des séminaires de formations aux pratiques audiovisuelles.

.../...

Au rythme de deux stages par an, ces périodes de formation regrouperont une partie d'initiation, une partie pratique de manipulation, une partie de réflexion (analyse des sons, des images et de leur statut).

Ces stages seront encadrés par des professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle.

- sujet prévu : / initiation / tournage / montage / régie
analyse sémiologique.

sons / musique électroacoustique.

Dans la cohérence de la politique développée par le CAC et compte tenu des possibilités matérielles, la vraie salle de spectacle jusqu'à ce jour est la petite salle du STUDIO 209. Il nous a paru important de proposer à une Compagnie que nous connaissons et dont nous apprécions la qualité du travail, et qui travaille en direction de l'enfance la Compagnie du "CHATEAU DE FABLE", une collaboration pour 3 ans (85/86/87) afin de pouvoir mener un travail en profondeur. Le travail serait facilité par la présence de Mireille SILBERNAGL, responsable sectorielle de l'animation (secteur enfance) et metteur en scène de cette Compagnie.

2 - AVANT-PROJET D'UNE PERSPECTIVE DE TRAVAIL ARTISTIQUE EN DIRECTION DE L'ENFANCE DANS LE VAL D'YERRES PAR LA COMPAGNIE DU CHATEAU DE FABLE.

La Compagnie "LE CHATEAU DE FABLE", créée en 1980, est constituée d'une équipe qui s'est soudée autour de désirs artistiques communs, de sensibilités convergentes et d'un accord profond sur les buts et moyens du théâtre en direction du jeune public. Ses membres ont tous oeuvrés (et oeuvrent encore) dans différentes disciplines artistiques et dans les structures de l'action culturelle. La Compagnie, dont le siège social est à Choisy le Roi, est actuellement subventionnée par le Conseil Général du Val de Marne, le Ministère de la Culture au titre de l'aide aux jeunes compagnies et le Ministère de l'Education Nationale.

La collaboration entre le CHATEAU DE FABLE et le C.E.C. du VAL D'YERRES jalonne l'histoire de la Compagnie,

- en 1981 : Présentation de PILIBI au studio 209 pour 7 représentations,

- en 1982 : Répétitions de PUZZLE pendant 5 semaines au Studio 209,
- en 1983 : 2 représentations de PUZZLE à l'Ecole Maternelle du Centre à YERRES et 1 représentation dans une école maternelle de MONTGERON.
- en 1984 : 7 représentations de A PIEDS JOINTS DANS LES BOUQUINS au gymnase de YERRES, le spectacle ayant été coproduit par les "3 A".
- en 1985 : Cette collaboration va se poursuivre avec une représentation de DITES LE AVEC DES MOTS à la Bibliothèque du C,E,C, et 8 représentations dans plusieurs maternelles du Val d'Yerres.

Cette fréquentation régulière, la qualité des rapports tant professionnels qu'humains qui, peu à peu, se sont tissés, a donné l'envie réciproque d'une aventure artistique et culturelle plus permanente, plus cohérente, plus diversifiée aussi, entre le VAL D'YERRES et le CHATEAU DE FABLE,

D'où ce projet d'un travail en direction de l'enfance (mais peut-être pas seulement) dans le Val d'YERRES ; travail qui pourrait s'étaler sur trois ans : saison 85/86, saison 86/87, saison 87/88.

Comme lors de la naissance de CHATEAU DE FABLE, l'estime et l'amitié jouent leur rôle dans ce nouveau désir.

Le CHATEAU DE FABLE est et se veut une Compagnie théâtrale professionnelle à part entière. C'est-à-dire que sa vocation première est de créer des spectacles et de les exploiter tant au niveau régional que national et international au cours de tournées périodiques. Elle aspire, comme toute équipe professionnelle à une reconnaissance, à une notoriété qui soit la plus large possible,

II n'en reste pas moins que les goûts, les envies, les compétences des uns et des autres conduisent la Compagnie et elle en a la possibilité, vers des formes de création qui ne soient pas seulement théâtrales ; animations, expositions, éditions, par exemple, sont dans l'ordre des préoccupations pourvu que ces projets puissent aboutir à des réalisations qui répondent aux critères d'exploitation professionnelle,

II faut noter également que dès sa fondation, le CHATEAU DE FABLE a affirmé (au point de l'inscrire dans ses statuts) son désir d'être ouvert à des personnes, à des structures portant en elles un projet artistique, pourvu que ces projets soient dans les mêmes zones de sensibilité que les siennes et que, là aussi, les réalisations qu'ils supposent aient la garantie d'un travail professionnel,

.../...

L'activité du CHATEAU DE FABLE dans le Val d'YERRES pourrait s'articuler selon les axes suivants :

- actions propres à la compagnie et en tout premier lieu de créations théâtrales,
- actions avec l'apport d'autres compagnies, d'autres artistes, d'autres animateurs,
- actions en collaboration avec les différentes structures du C.E.C., les écoles, les associations du Val d'YERRES qui le souhaiteront.

Toutes ces actions ayant comme double ambition de participer à la vie artistique et culturelle du Val d'YERRES et d'atteindre un niveau permettant une reconnaissance nationale.

Il résulte de ce qui précède qu'il est difficile (et qu'il serait présomptueux) de dresser dès maintenant un catalogue et un échéancier précis des activités qui pourraient être menées durant ces trois années. Ce serait oublier que les différents partenaires du Val d'YERRES avec lesquels la Compagnie souhaite collaborer ont leurs propres objectifs, leurs propres projets. Ce serait en fait nier dès le départ que les projets naissent souvent de rencontres, de moments privilégiés, d'une permanence dans la collaboration.

Ce qu'il est possible déjà d'indiquer, ce sont les désirs d'aujourd'hui, les perspectives à plus ou moins long terme, tout en sachant très bien que cela se trouvera brassé par la vie, modelé par l'expérience.

a) REALISATIONS ENVISAGEES PROPRES A LA COMPAGNIE

D'ores et déjà programme la présentation de "DITES LE AVEC DES MOTS" au mois de février 85.

La reprise de "PUZZLE" joué uniquement dans 2 écoles du Val d'YERRES en 1983, ce spectacle avait pourtant été demandé par d'autres écoles. La reprise permettrait de satisfaire cette demande restée insatisfaite.

L'élaboration et la création de "SOUS LA TENTE" (titre provisoire) spectacle qui s'adressera aux tout-petits des écoles maternelles, les enfants de 2 et 3 ans.

(voir les premières notes de travail dans le dossier joint).

b) REALISATION AVEC L'APPORT D'AUTRES ARTISTES

Notre action ne se limiterait pas au seul domaine du spectacle théâtral. Nous pouvons imaginer :

.../...

- une exposition ludique de maquettes de décor. Outil de travail lors de la conception des spectacles, les maquettes sont souvent, en même temps, des oeuvres d'art à part entière et il nous paraît agréable de pouvoir les sortir des cartons et de les donner à voir.

Mais, objet souvent fragiles, les maquettes craignent les mains, les doigts, parfois même les souffles ; pourquoi ne pas concevoir des maquettes réalisées de telle manière qu'elles puissent être manipulées, qu'elles puissent devenir pour le public source de création d'images théâtrales ?

- La création d'un guide du jeune spectateur qui permettrait aux enfants et aux parents habitant le Val d'YERRES de connaître ce qui peut être vu dans la région en théâtre, cinéma, expositions... ce qui sort comme livres, disques, vidéo-cassettes.. Ce guide serait envoyé aux écoles, aux mairies, associations diverses, et si possible, disponible facilement par les familles. Conçu dans un premier temps avec une perspective régionale (Essonne et zone proche appartenant aux départements limitrophes), ce guide pourrait, s'il apparaissait comme répondant réellement à un besoin, élargir son audience à toute la région parisienne, voire se concevoir dans une perspective nationale.

- La mise en place d'une "mémoire" du théâtre pour enfants : Une des différences existant entre le théâtre pour adultes et le théâtre pour enfants, c'est que, pour ce dernier, le texte, dans la majorité des cas, n'est pas pré-existant au spectacle. Il est le fruit soit d'une création collective, soit de l'adaptation en cours de travail d'un conte ou d'une histoire. Et, hormis quelques photos, ne reste nulle trace publique des spectacles, qui, un peu partout en France, naissent, vivent et meurent. Cet état de fait nous paraît dommageable pour tous.

Nous aimerions donc pouvoir rassembler le maximum d'éléments et notamment les textes sur les spectacles qui se créent, éléments qui seraient disponibles pour tous ceux qu'ils peuvent intéresser : compagnies théâtrales, enseignants etc..

Et pourquoi ne pas envisager un système d'édition qui permettrait d'élargir l'audience d'une telle initiative sous forme de livres, livres-disques, cassettes, diapo-livres etc... ?

c) REALISATION AVEC DES SECTEURS DU C.E.C. ET D'AUTRES STRUCTURES DU VAL D'YERRES

Il y a plusieurs niveaux possibles de travail en collaboration avec, en permanence, le souci du respect de la spécificité de chacun des partenaires engagés.

Il est possible de répondre à des demandes provenant de tel ou tel secteur qui souhaiterait voir intervenir la Compagnie dans un de ses projets.

.../...

Il existe par exemple au-C.E.S. BUDE des clubs, des ateliers d'activités, bien sûr un atelier théâtre. La Compagnie pourrait être un appui pour professeurs et animateurs qui le souhaitent.

Il est possible, à l'inverse d'être demandeurs, par exemple :

- auprès du Conservatoire pour la musique d'un des spectacles,
- auprès du Centre Sportif pour un entraînement physique de comédiens nécessité par la préparation d'un spectacle.

Des projets professionnels peuvent naître d'une collaboration à part entière avec un ou plusieurs secteurs ; il s'agirait dans ce cas de véritables coréalizations, la collaboration débutant dès la conception des projets.

Pour ce qui concerne la Compagnie elle a déjà le désir de travailler :

- avec la Bibliothèque : une collaboration s'est déjà amorcée lors de la venue de "A PIEDS JOINTS DANS LES BOUQUINS". LE CHATEAU DE FABLE imagine la possibilité de réaliser une exposition mettant en regard, faisant interférer poésie et photographie, ou bien poésie et objets.

Imaginer aussi une opération qui pourrait s'appeler "POESIE A DOMICILE". Les récitals poétiques ont, dans la plupart des cas, été des échecs. C'est sans doute logique dans la mesure où la poésie est avant tout pudeur et intimité. C'est ce rapport qui nous intéresse. Il serait possible de la créer chez les gens avec des objets du quotidien, avec l'album de photos que l'on ouvre de temps à autre, dans le goût du vin ou de gâteaux... dans le cahier de vacances retrouvé.

Le CHATEAU DE FABLE aimerait mettre la poésie dans ce type de rencontres, la mettre en odeurs, en saveurs, en regards, en clins d'oeil, en rires... en mots aussi bien sûr, lors de soirées conviviales.

d) AVEC L'UNITE AUDIOVISUELLE

Un problème nous préoccupe : quels rapports ont entre eux le théâtre et l'audiovisuel ? Sont-ils voués à être concurrents ? N'y-a-t'il pas d'autres passerelles que le théâtre filmé qui ne satisfait ni les uns, ni les autres ?

Peut-être pourrait-il s'établir une réflexion et une pratique commune sur ce thème ? avec, comme perspective, la réalisation d'un projet artistique commun.

Pourrait être également mise sur pied une émission de radio à fréquence régulière, en direction de la jeunesse. Lectures de contes, feuilletons, théâtre radiophonique, chanson, musique, le champ d'application peut être vaste.

.../...

e) Avec les ECOLES : Combien d'enfants se constituent des trésors ? des trésors consistant en choses insolites ou banales, rituelles comme les billes, sages comme les images ou mystérieuses comme plumes et rubans... objets qui deviennent du seul fait qu'il sont théaurisés, des trésors.

Trésors qu'il faut couvrir, cacher, trésors que l'on peut échanger.

Toute une animation peut se construire dans l'école à partir de ce thème et sur une période assez longue, animation pouvant déboucher sur une exposition.

Le point commun qui apparaît au travers des différents projets envisagés ci-dessus, c'est qu'il s'agit toujours de choses intimes, ou se construisant à partir de préoccupations intimes, mettant en jeu peu de gens, mais dans une relation forte.

Pourquoi alors ne pas envisager, comme point culminant de cette collaboration entre CHATEAU DE FABLE et le Val d'YERRES, un Festival qui pourrait s'appeler :

"LE FESTIVAL DES PETITES FORMES"

un Festival qui ne serait pas seulement théâtral, mais à de multiples facettes, qui utiliserait tous les lieux imaginables dans une région où n'existe ni théâtre, ni salle de concert, ni musée.

Un Festival dont le point de départ pourrait être : de la salle à manger au studio 209, trouvez votre place.

Avec ces deux secteurs production audiovisuelle et théâtrale la volonté est d'inscrire localement un travail de production, de spectacles en direction de la Jeunesse, et de productions audiovisuelles ayant une visée nationale.

IV - LES MOYENS

Le projet culturel qui précède suppose nécessairement que le CAC soit doté des moyens indispensables à la réussite des objectifs qu'il décrit.

A - LOCAUX

La caractéristique du C.E.C. de VERRES est la polyvalence des locaux. Le C.A.C. partage avec les autres partenaires C.E.C., le Centre Sportif, le Collège : le gymnase. En 1985 grâce au subventionnement du Ministère de la Culture et au financement du Syndicat Intercommunal, le gymnase aura tout l'équipement minimum nécessaire pour la diffusion des spectacles. Il faut néanmoins que le C.A.C. puisse disposer des locaux de manière suffisante pour pouvoir mettre en oeuvre sa politique et ceci suppose que cette politique soit soutenue par les Mairies concernées et que l'utilisation des locaux soit prioritairement et sans ambiguïté aux activités du C.E.C. et qu'il n'y ait pas de programmation concurrente.

La deuxième salle de spectacle est le STUDIO 209, il convient aussi que le C.A.C. puisse utiliser cette salle pour sa programmation et pour le travail avec "LE CHATEAU DE FABLE", cette salle étant une salle de spectacles avant d'être une salle de réunion.

B - FINANCEMENT

Il faut intégrer et pour les années à venir, le budget audiovisuel, financé pour une grande part par le Ministère de la Culture pour la production. Il faut donc pour les trois années 1985, 1986, 1987, trouver le relais financier, auprès des collectivités locales, et des coproducteurs éventuels.

